

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE  
DE  
LA TALAUDIÈRE  
(LOIRE)**

Place Jean Moulin – CS 30 141 – 42351  
LA TALAUDIÈRE CEDEX (France)

La Talaudière, le lundi 11 mars 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu, en Mairie, salle des délibérations :

**Le lundi 18 mars 2024 à 18h30**

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,**

**Ramona GONZALEZ-GRAIL**



## - ORDRE DU JOUR -

Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 05 février 2024

Désignation du Secrétaire de séance.

### FINANCES

- Note n° 1 : Débat d'orientations budgétaires 2024
- Note n° 2 : Vote des taux des taxes locales 2024
- Note n° 3 : Restauration scolaire  
Modification des tarifs d'achat  
Avenant au contrat avec la SPL « De la terre à l'assiette »  
Approbation
- Note n° 4 : Caisse d'Allocations Familiales  
Demande d'aide financière à l'investissement  
Fonds Publics et Territoires
- Note n° 5 : Tarifs Maison du Patrimoine et de la mesure  
2023-2024 et exercices suivants

### URBANISME

- Note n° 6 : Elaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC)  
Approbation
- Note n° 7 : Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de transformation avec ENEDIS  
Convention de servitude La Talaudière - 20ter Rue de la Chazotte  
Approbation

### FONCTION PUBLIQUE

- Note n° 8 : Convention relative à l'adhésion aux services optionnels du Pôle Santé au Travail proposés  
par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG42)  
Approbation
- Note n° 9 : Convention « ambassadeur de l'emploi » proposée par la Centre de Gestion de la fonction publique de la Loire (CDG42)  
Approbation
- Note n° 10 : Convention financière de remboursement du coût de formation suite à une mutation intervenant dans les 3 ans suivant la titularisation de l'agent  
Ville de Saint-Paul en Jarez  
Approbation
- Note n° 11 : Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité  
Maison du patrimoine et de la mesure  
Approbation

Note n° 12 : Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat  
Approbation

### **ENFANCE - JEUNESSE**

Note n° 13 : Chantiers éducatifs 2024  
Convention tripartite avec STAFF42 et Le Département de la Loire  
Approbation

Note n° 14 : Convention Territoriale Globale  
Convention Brunch de l'engagement entre les communes de Saint-Jean-Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière  
Approbation

Note n° 15 : Convention Territoriale Globale  
Convention Groupes d'échanges parentalité entre les communes de Saint-Jean-Bonnefonds, Sorbiers et La Talaudière  
Approbation

Note n° 16 : Organisation des rythmes scolaires  
Renouvellement de la demande de dérogation  
Approbation

### **INTERCOMMUNALITE**

Note n° 17 : SIEL  
Provisions pour incivilités 2024

Note n° 18 : SIEL  
Travaux dissimulation des réseaux Rue du Roule et Sentiers des écureuils

### **COMPTE-RENDUS DES DELEGATIONS**

Note n° 19 : Compte-rendu délégations

#### **DM n° 008**

##### **Administration générale**

La commune a porté connaissance de ses administrés via le site internet de la commune et le panneau d'affichage municipal de la possibilité de bénéficier de l'usage temporaire du terrain situé lieu-dit la Goutte parcelle cadastrée section AM n° 376 libre d'utilisation sur la trame verte et bleue suite à l'expiration de la convention signée avec Madame GIRODET. La Commune de la Talaudière a reçu deux demandes de riverains dont une seule recevable.

Convention de mise à disposition précaire et révocable d'un terrain au profit de Madame Marion BOUCHUT pour y mettre trois chevaux maximums en pâturage et y couper l'herbe moyennant le paiement d'une indemnité annuelle de 130 € au profit du CCAS,

La Convention de mise à disposition est consentie pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, renouvelable 2 fois maximum par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'un mois.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, il donnera connaissance à ses administrés, via les dispositifs d'information à sa disposition, de la possibilité de bénéficier de l'usage temporaire du dit terrain pour une période d'un an, renouvelable 2 fois maximum par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis d'un mois

**DM n° 009**

**Centre culturel Le Sou**

Contrat passé avec la Compagnie Le Chapeau Rouge – Spectacle « L'occupation » pour une représentation le samedi 10 février 2024

Le coût de la représentation, spectacles et frais annexes, s'élève à 8 930,30 HT soit 9 421,47 € TTC comprenant le coût de la représentation de 5 500 € HT (5 802,50 TTC), le transport des décors 1 250 € HT (1 318,75 € TTC), le transport de l'équipe de Paris 750 € HT (791,25 € TTC), les frais de transfert pour 100€ HT (105,50 € TTC), les frais d'hébergement pour 797,50 € HT (841,36 € TTC) et les frais de repas pour 282,80 € (298,35 € TTC).

S'ajouteront les frais éventuels inhérents au spectacle : SACEM, SACD, TVA sur recettes, technique ....

**DM n° 010**

**Centre culturel Le Sou**

Accueil de l'association AIRE (Aide à la recherche médicale de proximité), pour 1 spectacle amateur de théâtre et de musique, le 9 mars 2024 à partir de 14H et jusqu'à 23H30 avec mise à disposition du régisseur du Sou.

**DM n° 011**

**Marchés publics**

Signature du marché de fourniture et livraison des titres restaurant pour le personnel communal pour 4 ans avec la société ENDERED pour un montant annuel de 150000€/an soit 600000€ HT sur 4 ans

**DM n° 012**

**Bibliothèque**

Contrat de prestations avec Zic et Zoom Production pour 18 ateliers musique pour 3 classes avec l'artiste Mouss'Idir soit 6 séances de 2H30 par classe, pour la réalisation d'un projet Slam « Des mots, des rythmes et des notes ». Les ateliers auront lieu dans 3 écoles de La Talaudière entre le 4 décembre 2023 et le 6 mars 2024.

Le coût des prestations s'élève à 4488 € TTC (association non assujettie à la TVA).

**DM n° 013**

**Centre culturel Le Sou**

Contrat signé avec l'association DYNAMIA pour une représentation du spectacle SWIPE, le samedi 16 mars 2024 à 20H30.

Le coût de la représentation, spectacles et frais annexes, s'élève à 6835,76 € TTC comprenant le cachet de 5600 € TTC transports inclus, les frais de transfert pour 100€, les frais de nuitées pour 3 jours et 6 personnes pour 950 € et les frais de repas du jeudi 14 mars.

S'ajouteront les frais éventuels inhérents au spectacle : Repas du vendredi 15 et samedi 16 mars, catering, SACEM, SACD, TVA sur recettes, technique ....

**DM n° 014**

**Bibliothèque**

Contrat de prestations avec la compagnie VOIX-CI VOIX-LA pour le spectacle de lecture « La Grâce » le jeudi 19 mars 2024 à 19H30

Le coût de la représentation s'élève à 250 € HT (association non assujettie à la TVA).

**DM n° 015****Centre culturel Le Sou**

Contrat passé avec la Compagnie LALALACHAMADE et la Mairie de Saint Jean Bonnefonds co-organisateur pour 2 représentations scolaires et 1 représentation tout public du spectacle « La Reine et l'Olifant Magique » les 4 et 5 avril 2024 ainsi que 16 heures d'atelier avec les élèves du club théâtre du collège Pierre et Marie Curie

Le coût de cession pour les représentations, s'élève à 11 000 € TTC et sera pris en charge pour moitié par chaque organisateur.

S'ajouteront les frais annexes à hauteur de 500 € pour les déplacements et le transport du décor ainsi que les frais éventuels inhérents au spectacle : repas, catering, hébergement, SACEM, SACD, TVA sur recettes, technique .... Pris en charge pour moitié par chaque organisateur sauf si l'un des organisateurs peut mettre à disposition un hébergement sur sa commune

**DM n° 016****Centre culturel Le Sou**

Accueil de l'association CAP MUSIQUE, pour 1 répétition et 1 représentation d'un concert musical le mercredi 6 mars 2024 à partir de 13H et jusqu'à 23H30 avec mise à disposition du régisseur du Sou.

**INFORMATIONS****QUESTIONS DIVERSES**